

**SASU 2L CONCEPT
166, RUE CARRETERIE
84000 AVIGNON**

**PROCES-VERBAL L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU
09 Octobre 2025**

Le 09 Octobre 2025, à 16H00, l'associé unique de la SASU 2L CONCEPT sise 166, Rue Carreterie 84000 AVIGNON, est réuni pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Membre Présent :

Monsieur LOPEZ Luc

Associé membre de la SAS.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer

Monsieur LOPEZ Luc associé est nommé Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) -Transfert du siège social.
- 2) -Pouvoir en vue d'effectuer les formalités.
- 3) -Questions diverses.

1. TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

À la demande du président le siège social est transféré au : 36, Route de Morières 84000 AVIGNON. Après un rapide tour de table, cette décision est adoptée à l'unanimité.

2. POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé présent donne tous pouvoir pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus au Président. Après un rapide tour de table cette décision est adoptée à l'unanimité.

3. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Il est 17H l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le secrétaire de séance et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

Fait à Avignon le 09/10/2025.



La secrétaire de Séance.
Monsieur LOPEZ Luc.